RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 10298
Numéro SIREN : 497 885 855
Nom ou dénomination : ABDOMAIN

Ce dépôt a été enregistré le 17/06/2013 sous le numéro de dépôt 53244



1305329301

DATE DEPOT :	2013-06-17
NUMERO DE DEPOT :	2013R053244
N° GESTION :	2007B10298
N° SIREN :	497885855
DENOMINATION :	ABDOMAIN
ADRESSE :	14 rue Charles V 75004 Paris
DATE D'ACTE :	2013/06/08
TYPE D'ACTE :	RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
NATURE D'ACTE :	

R1 8/6/13 07B10498

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
I M R
17 JUIN 2013
N° DE DÉPOT 53244

ABDOMAIN

S.A.R.L. au capital de 4.000 €

SIRET : 497 885 855 00021 – RCS PARIS

Siège social

14, rue Charles V
75004 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE ABDOMAIN, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Guillaume DUPONT
Commissaire aux Comptes inscrit à la CRCC de Versailles
22, avenue Edouard Belin 92500 Rueil-Malmaison - ☎ 06 80 64 07 11

A l'associé unique,

En ma qualité, d'une part de Commissaire aux Comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du Code de Commerce et, d'autre part, de Commissaire à la Transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même Code par décision de l'associé unique en date du 4 juin 2013, j'ai établi le présent rapport afin :

→ de vous présenter mon analyse de la situation de votre société ;

→ de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du Code de Commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

I Mission du Commissaire aux Comptes sur la situation de la société

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

→ Les derniers comptes annuels, arrêtés au 31 décembre 2012, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires de 98 K€, en diminution de 18 % par rapport à l'exercice précédent, ainsi qu'un bénéfice net de 26 K€, pour 31 K€ au titre de l'exercice précédent, soit une diminution du même ordre de grandeur, 18 %.

Les frais généraux s'établissent à 61 K€, pour 73 K€ au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de 16 %, qui reste cohérente avec celle de l'activité de la société. Cette diminution recouvre cependant des évolutions contrastées qu'il convient d'analyser. Si les charges fixes ressortent à un niveau relativement identique entre les deux exercices, en revanche les frais de sous-traitance directement liés à l'activité affichent une diminution sensible pour s'établir à 26 K€ contre 49 K€ au titre de l'exercice précédent. Aussi, et en dépit d'une baisse du chiffre d'affaires, la marge brute sur activité s'affiche à un niveau supérieur à celui de l'exercice précédent, 72 K€ contre 70 K€, soit 74 % du chiffre d'affaires contre 59 %. Par ailleurs, la société a également investi en présence et visibilité, avec un budget d'annonces et insertions qui ressort à 7 K€.

Les autres éléments du compte de résultat n'appellent pas de remarques particulières.

→ La situation comptable intermédiaire établie au 31 mars 2013, couvrant 3 mois d'activité, qui n'a fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, fait ressortir un chiffre d'affaires de 33 K€, ainsi qu'un résultat net (hors-IS) de 23 K€. A périmètre équivalent, l'activité progresse de 35 %, de même que le taux de marge sur activité qui s'établit à 79 %.

→ La situation comptable intermédiaire arrêtée au 31 mars 2013 fait ressortir les capitaux propres suivants :

Capital social	4.000 €
Réserve légale	400 €
Report à nouveau	7.272 €
Résultat en instance d'affectation	25.506 €
Résultat au 31 mars 2013 (hors IS)	23.240 €
Capitaux propres	60.418 €

Je n'ai pas relevé d'éléments venant minorer cette situation.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observations complémentaires de ma part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

II Mission du Commissaire à la Transformation

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

→ à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

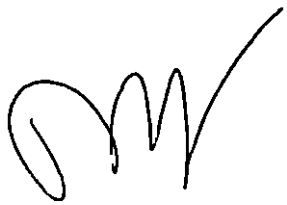
→ à vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminés selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Il ne m'a pas été stipulé d'avantages particuliers.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Rueil-Malmaison, le 8 juin 2013



Guillaume DUPONT
Commissaire aux Comptes et à la Transformation,
Membre de la CRCC de Versailles